Intervention de Roger Lenglet : le journalisme d’investigation

Séminaire du 19 janvier 2011 "Lobbying, conflits d’intérêt, expertise : quels pouvoirs, quels contre-pouvoirs ?"

jeudi 20 janvier 2011

Texte résumé
Un texte plus complet sera publié prochainement.

Le rôle des journalistes d’investigation est largement sous-estimé. Sans eux, ce sont les communiqués de presse et les échos mondains qui rempliraient la presse. Les patrons des grands médias eux-mêmes ne les soutiennent guère, peu enclins à miser sur des enquêtes longues et risquant, par définition, de mettre en cause des personnalités ou des lobbies qu’ils préfèrent éviter d’irriter.

Etre journaliste d’investigation est, de ce fait, un véritable choix de vie sacrifiant de nombreux avantages professionnels, un peu comme un chercheur indépendant...

Peu nombreux, ils n’ont pourtant jamais été aussi précieux qu’aujourd’hui, à notre époque où l’affairisme et l’influence des groupes d’intérêt atteignent des sommets historiques.

Ce sont eux aussi qui, en prenant le risque de procès-bâillons, permettent au public de découvrir les dysfonctionnements de la démocratie les plus graves, les pratiques de corruption, le fond inavouable des dossiers...

Pour toutes ces raisons, ils sont logiquement proches des contre-pouvoirs associatifs et des citoyens qui ne se laissent pas bercer.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - http://www.adequations.org/spip.php?article1528